

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Côte d'Or

Nombre de membres :

En exercice : 33
Présents : 22
Votants : 32

Date de convocation :

24/09/2025

Date de publication

de la convocation :

24/09/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Séance du 30 septembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le trente septembre à 18 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guillaume RUET, Maire.

Etaient présents : M. RUET Guillaume - Mme PERSON-PICARD Bénédicte - M.LONCHAMPT Samuel - Mme VICTOR Catherine - Mme BARDIN Isabelle - M.DELATTRE André - M. BLUME Pierre - M. VADOT Thierry - Mme RACAMIER-THOMAS Nathalie - Mme GAUDRY Céline - Mme COURBET Bénédicte - M.DURANDIN Thierry - Mme WELLENREITER Elisabeth - M. FREGONESE Ludovic - Mme FEGUIRI Christelle - M. BAUDOUIN Ludovic - M. VENTO Romain - Mme HAZHAZ Dénia - M. RICHARD Xavier - Mme DUBOIS Florence - M. PAJOT Frédéric - M. STURM Yves

Absents excusés et représentés : M. BASSOLEIL Hervé (procuration à M. VENTO Romain) - M. SZLATALA-PALLOT Nicolas (procuration à M. DELATTRE André) - Mme PENAUD Nathalie (procuration à M. DURANDIN Thierry) - Mme DEFERT Josette (procuration à Mme VICTOR Catherine) - Mme BOURDIER-NOIROT Sylvie (procuration à M. BLUME Pierre) - M. RACLOT Frédéric (procuration à Mme PERSON-PICARD Bénédicte) - M. RECOUVREUX Christophe (procuration à M.VADOT Thierry) - M. MERGEY Dominique (procuration à M. LONCHAMPT Samuel) - Mme ROMAN Yolaine (procuration à Mme COURBET Bénédicte) - Mme SCANZI Justine (procuration à Mme BARDIN Isabelle)

Absent excusé : M. CADOUOT Christian

A été nommé secrétaire : M. VENTO Romain

OBJET :

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture et publication ou notification.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas - BP 61616 - 21016 Dijon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif pouvant être saisi par l'application informatique dite «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Reversement de la totalité des recettes récoltées à l'occasion du Chevigny Sennecey Tour à l'association CHEVIGNY SOLIDAIRT'ONS - Exercice 2025

La Ville a organisé le Chevigny Sennecey Tour, balade cycliste conviviale, le samedi 17 mai 2025. Les recettes récoltées étaient destinées à soutenir le Téléthon.

Le montant des recettes s'est élevé à 1 468 euros.

Il est proposé de reverser la totalité de la somme récoltée à l'association CHEVIGNY SOLIDAIRT'ONS pour un reversement à l'AFM TÉLÉTHON.

Vu la présentation de ce dossier à la commission PÔLE VIE AU QUOTIDIEN du 15 septembre 2025,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ :

-DÉCIDE de reverser à l'association CHEVIGNY SOLIDAIRT'ONS la totalité des recettes récoltées à l'occasion du Chevigny Sennecey Tour, soit la somme de 1468€, pour un reversement à l'AFM TÉLÉTHON ;

-DIT que la somme correspondante sera prélevée sur les crédits du budget primitif de l'exercice en cours, article 65748 ;

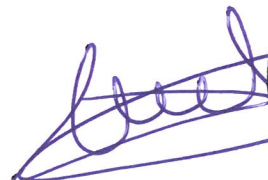
-**AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte nécessaire à l'application de la présente délibération et leur **DONNE** tous pouvoirs à cet effet.

Fait et délibéré à CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR, le 30 septembre 2025

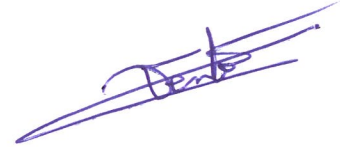
Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Guillaume RUET



Romain VENTO